



ASSOCIATION SPORTIVE SANDILLONNAISE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Vendredi 29 novembre 2024 à 18h30 Petite salle des fêtes de Sandillon

Le vendredi 29 novembre 2024 à 18h30, les membres de l'Association sportive sandillonnaise gymnastique volontaire se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la petite salle des fêtes de Sandillon, sur convocation adressée par voie électronique.

L'assemblée est présidée par Madame Michèle SICAULT en qualité de présidente assistée des membres du bureau et du Codir.

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les membres présents et qui fait valoir les pouvoirs déposés auprès de l'association.

Ladite feuille de présence permet de constater que 66 (dont 6 non votants) membres de l'association sont présents et que 40 pouvoirs ont été remis, soit un total de 100 personnes présentes ou représentées à pouvoir s'exprimer (37,72 %)

En conséquence, selon l'article 8 de l'association qui prévoit que si le quart de ses membres est présent ou représenté afin que le quorum soit atteint, la Présidente déclare ouverte ladite assemblée générale qui peut valablement délibérer à mains levées sur l'ordre du jour :

- 1 – Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2023
- 2 - Rapport d'activité saison 2023/2024
- 3 – Perspectives saison 2024/2025
- 4 – Rapports de trésorerie
 - Compte de résultat 2023/2024
 - Bilan financier 2023/2024
 - Budget prévisionnel 2024/2025
- 5 – Questions diverses

La Présidente présente son allocution de bienvenue.

Merci à vous tous pour votre présence :

- la commune représentée par notre réactif et dévoué Yoann Dubois,
- vous, chers Adhérents avec votre bel esprit associatif,
- nos animatrices présentes : Isabelle, Danielle. Delphine viendra nous rejoindre après ses cours. Emma, Florence, Irina, Lucie et Wahid, pris par leur cours ou autre obligation, se sont excusés. Vous êtes tous, toujours innovants dans vos pratiques, qui nous apportent tant de bienfaits.

Je vous remercie également, vous les membres du Codir pour notre implication afin que perdure notre belle asso. Nous faisons de notre mieux selon le temps dont nous disposons, surtout pour celles en activité.

Je vous présente donc : moi-même, Michèle : Présidente – Christine : Vice-Présidente – Sylvie : Trésorière - Camille et Sabrina : membres.

Martine, secrétaire et Claire, secrétaire adjointe ne sont pas présentes ce soir car prises par d'autres obligations.

Le Codep n'est pas représenté cette année. Tous ce soir sont en AG dans d'autres clubs. Nous les remercions néanmoins pour leur aide et conseils tout au long de l'année.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous invite à prendre la parole à tout moment.

1 – Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2023

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

A l'unanimité, le compte rendu de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2023 est approuvé.

2 - Rapport d'activité saison 2023/2024

Nous avons terminé l'année 2023/2024 avec 290 adhérents dont 4 jeunes, 43 personnes hors communes qui représentent 14,82% de nos adhésions.

Nous avons adhéré à Yapla qui est un service du Crédit Agricole. Il permet, entre autres, d'être exonéré des frais bancaires (5€30 /mois)

Bilan de l'année

Comme chaque année pour Octobre rose, la section zumba est venue mettre le feu sur la place du 8 mai, gracieusement orchestrée par Nathalie. Nous les remercions toutes chaleureusement pour cette joyeuse démo.

Le bal country a eu lieu le 10 février animé avec talent et dynamisme par Claude. C'est toujours une soirée très attendue par ses adeptes.

La vente des entrées, la confection de gâteaux maison, de sandwiches et vente de boissons ont généré un bénéfice de 644,55 €, légèrement inférieur par rapport à l'année passée, à cause de l'augmentation du pouvoir d'achat et de 2 entrées en moins. Merci à notre secrétaire Martine qui gère admirablement cette section, aidée par ses petites mains et ses gros bras. Merci à Tous.

La réunion Codir/animateur du 15 mars a été un moment d'échanges très apprécié pour se retrouver en dehors du cadre habituel, discuter des cours et de leur contenu afin de répondre au mieux à vos attentes. Si vous avez des remarques ou propositions, elles sont les bienvenues.

A ce propos une personne des cours du matin, que je représente ce soir, souhaiterait que l'on intègre de la musique classique.

Nous avons terminé cette saison par une soirée conviviale. Elle a débuté par une marche, pour ensuite échanger autour d'un verre avec des préparations maison et finir par un déhanchement sur les planches. Martine nous a initiés à la danse Country, Sabrina en DJ. Lucie, déchainée, a rajouté sa patte à l'ambiance festive. Une soirée de délire comme on les aime. C'est ça l'esprit GV.

Point sur les cours

Nos Portes ouvertes ont eu lieu tout le mois juin. Elles permettent de découvrir et d'essayer d'autres disciplines pour faire le bon choix correspondant aux attentes de chacun pour la rentrée de septembre.

Isabelle, qui était déjà en interrogation par rapport à la salle non adaptée à sa pratique et de sérieux ennuis de santé, ont tranché dans sa décision de suppression de son 2ème cours de Fitball.

Danielle a fait valoir ses droits à la retraite. Après ses 29 années d'exercices sans faille, elle le mérite bien. Néanmoins après toutes ces années, cela impacte notre trésorerie. Sylvie vous en parlera bcp mieux que moi

Il faut aussi noter des changements dans le calcul pour la médecine du travail.

Une subvention communale de fonctionnement de 2000 € nous a été attribuée avec un bonus de 500 € non demandé à titre exceptionnel. Un grand merci pour ce plus, ainsi qu'une subvention départementale basée sur les effectifs de 587,50 €

Inscriptions

De la publicité a été faite en amont par le biais des réseaux sociaux, notre site internet, le panneau d'affichage lumineux de la mairie et des affiches.

Des affiches A3 ont été exposées lors de nos séances d'inscriptions pour mieux faire connaître nos cours proposés. A voir pour la prochaine saison : diffusion de vidéos lors du forum.

Le forum est surtout un moment important d'échanges pour nous faire connaître auprès des nouveaux arrivants sur notre commune.

Enfin rien ne vaut les animateurs qui peuvent venir en personne vous parler de leurs pratiques. Cette année, nous avons eu Lucie, Emma, Delphine et Danielle. Merci à elles.

3 dates avant forum ont été proposées fin août et début septembre pour répondre au mieux à l'emploi du temps de chacun. Les factures ont été établies sur place par Elisabeth Coquard et Annie Bourdon que nous remercions. La plupart des adhésions sont prises fin Août par nos fidèles adhérents.

Pour la prochaine saison, on envisage une date fin juin pour les personnes qui sont sûres de leur choix, en sachant que le paiement n'est appliqué par chèque qu'à partir de fin octobre.

Nous avons distribué des « coupons pass » pour les personnes qui souhaitent des essais (2/pers) afin d'avoir un meilleur suivi.

A l'issue de toutes ces dates, nous avons comptabilisé 190 retours de dossiers. Le complément a été pris directement en cours en fonction des essais effectués mais pas que ...

Encore une fois, un retour rapide facilite énormément notre gestion.

Bilan des essais : sur 70 coupons distribués, 3 personnes seulement ne se sont inscrites à aucun cours.

3 – Perspectives saison 2024/2025

A ce jour, l'association compte 280 adhérents répartis comme suit : 221 renouvellements, 41 nouvelles adhésions, 18 anciens adhérents de retour soit 10 de moins que la saison 2023/2024 mais avec un cours en moins.

Changement dans les cours :

Le cours de Fitball d'Irina, délaissé au fil du temps s'est vu dynamisé par une première partie de pas de danse très diversifiés. On y prend énormément de plaisir. On travaille en s'amusant pour gagner en souplesse.

Pour pallier la suppression du cours de Fitball d'Isabelle, Lucie a modifié son cours de pilates pour y intégrer le ballon. Ce cours est en progression par rapport à l'année passée. Cependant 8 personnes du cours d'Isabelle n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Lucie a également revu son cours de cardio danse avec une partie danse, une partie step et pound. C'est varié, dynamique. On transpire, on s'amuse sans prise de tête. Vous pouvez avoir un aperçu vidéo sur notre site ainsi que sur notre Facebook : Gym Sandillon.

Notre proposition de reprise du cours de Danielle les jeudis matin, tous les quinze jours, n'a pas été retenue. Ce que nous comprenons et respectons. Un nouveau contrat lui a été établi pour cette année, pour lui permettre de prendre sa retraite en douceur. Elle a choisi de ne garder que ses 2 cours à Sandillon.

Un grand Merci pour nous, pour vous ses fidèles adhérents. Peut-être une année en plus ? Ses cours sont très appréciés avec des présences assidues.

Libellé des cours de pilates : à voir pour une modification éventuelle car il est navrant d'avoir dû refuser des adhésions au premier cours qui se veut débutants. En effet, 5 personnes seulement sont inscrites au 2ème cours car les « anciens débutants ! qui pourraient passer dans le cours confirmé » ne changent pas en raison d'horaire tardif (20h).

A voir avec Delphine.

En plus cette pratique est souvent conseillée par les médecins (à savoir que certaines mutuelles prennent en charge une partie du coût).

A la demande de Wahid et Lucie, nous avons fait l'acquisition de nouveau matériel axé sur les poids pour un travail de renforcement en profondeur ((750 euros).

Lors de l'évènement Sandiculture qui a lieu chaque année, une buvette est organisée pour l'asso qui le souhaite. Cette année, nous avons donc opté pour la tenue de celle-ci.

Grâce aux conseils, à l'aide et à l'investissement considérable du comité des fêtes (sans qui rien n'aurait été possible) et au soleil qui est venu nous rejoindre, nous avons réalisé un bénéfice non négligeable de : 853,50 €.

Merci à tous car, personnellement, à part laver les verres, j'ai joué un peu à la touriste. Enfin, à ma décharge, j'ai fait des photos et vidéos de ce bel événement très bien organisé par notre commune.

Malgré une météo pluvieuse, le soleil était dans le cœur, pour animer la place du 8 mai pour la matinée Octobre rose.

Nathalie et ses adeptes étaient présentes pour une démo de Zumba terminée par un madison collectif. Un grand Merci à toutes.

A retenir la date du samedi 1er mars 2025 pour le Bal Country qui se déroulera comme l'année passée en deux parties : de 17h30 à 19h00, danses d'hier (vintage) et à partir de 20h00, danses d'aujourd'hui

(dances récentes) avec Martine en organisatrice au top aidée des adhérents du cours de country et de certains conjoints ainsi que des membres du Codir.

Et bien sûr, l'événement de l'année : LES 50 ANS DE LA GV.

Frapper fort avec un petit budget. Un challenge mais peut-être que nos élus nous ferons une petite rallonge de subvention !

Nous comptons aussi sur votre participation et ceux de vos conjoints.

Réservez votre Vendredi 13 Juin 2025.

Toutes ces dates seront sur notre site. Pensez à le noter en marque page

4 – Rapports de trésorerie

Que faisons-nous avec vos sous.

La Présidente passe la parole à Sylvie Toupanse, trésorière, qui invite les participants à prendre la parole si besoin.

Les documents comptables ayant été transmis avec la convocation à cette assemblée générale, une rapide lecture est proposée.

Compte de résultat 2023/2024

Le poste principal côté dépense : **45111 €** (représentant nos charges de personnels)

Le poste secondaire : **9264 €** (versement cotisations aux Fédérations EPGV et FFLCD, sacem, remboursement adhésions avec justificatif médical)

Postes moindres, entre autres :

Achats boissons etc pour AG, bal country et fête de fin d'année	786 €
Achats de petits matériels (haltères etc)	790 €
Location de la salle des fêtes pour le bal Country	150 €
Frais de gestion (commission ANCV) et frais bancaires (jusqu'en mars)	141 €
Charges exceptionnelles (rembt partiel d'adhésion suite justif médical)	331 €

**NON la location a
coûté 50 €**

Côté RECETTES :

- **56286 €** (cotisations de nos adhérents)
- **3087 €** (subvention départementale 587,50 € - subvention de la mairie 2500 € dont 500 € de subvention exceptionnelle)
- **1500 €** (recettes entrées + buvette bal country : attention ce n'est pas le montant du bénéfice ! Les dépenses SACEM, location de la salle, animation, et achats conso. etc sont à déduire !!!)
- **850 euros** (intérêts procurés par le LIVRET A et le COMPTE CSL détenus au Crédit Agricole)

Nous avons dû prendre des décisions pour augmenter nos recettes et réduire nos dépenses :

- l'augmentation des tarifs de cours à compter de septembre 2023
- la suppression d'un cours 1 jeudi sur 2, gratuit.

Un cours a « disparu », suite à la démission de Soizic qui animait « danse du monde ».

Cela a permis d'équilibrer notre budget au moment du versement de la prime de retraite de Danielle (environ 2800 € charges sociales incluses).

Et faire face à une dépense imprévue liée à la Médecine du Travail (+ 300 €)
(auparavant nous déclarions 1 animateur pour un coût de 100 € - depuis janvier 2024, nous avons l'obligation de déclarer tous nos animateurs : coût par salarié 104 € – si l'animateur a plusieurs employeurs, le CIHL calcule la cotisation en fonction (exemple : 2 employeurs, cotisation = 82 €). La mise en place a été laborieuse, beaucoup de temps passé à contacter les autres employeurs de nos animateurs pour un paiement au plus juste. Car si nous avons rempli notre obligation, cela n'a pas été le cas de toutes les structures et nous avons un peu payé pour les autres...

Nos charges s'élevant à **57460 €** Nos produits à **61770 €**

Notre compte de résultat affiche un **bénéfice de 4310 €** (nous avions un déficit de 6770 e l'an dernier...).

Bilan financier 2023/2024

Pour rappel, le bilan est un document qui décrit la santé financière de notre structure, à la date de clôture des comptes annuels. Il permet de recenser ce que l'entreprise possède (l'actif) et ce qu'elle doit (le passif).

Au 31/08/2024, notre ACTIF s'élevait à 36572,11 € – le passif était de 176,03 €.

Nous pouvons considérer que notre structure est en bonne santé !

Le Codep nous conseille d'avoir un an d'avance de salaires, nous remontons tout doucement la pente (l'an dernier notre actif était de 32262 €).

Budget prévisionnel 2024/2025

Le montant des cotisations des adhérents est un peu inférieur à l'an dernier (- 2300 €) en raison de la baisse du nombre d'adhérents.

Vous noterez que les charges de personnel sont un peu inférieures à celles de l'exercice précédent :

- liées à la diminution d'heure de cours d'Isabelle.

D'un autre côté, nous allons avoir des charges en hausse :

- environ 1000 € supplémentaires annuels liés aux frais de transport (pour une équité de traitement entre les animateurs en fonction du nombre de kilomètres trajet « domicile-travail », une régularisation va être faite avec le salaire de novembre avec effet au 01/09/2024)
- montant global d'environ 500 € lié à une régularisation de la prime d'ancienneté versée aux animateurs. Lors d'une réunion avec le Codep, notre fédération EPGV, il s'est avéré que le calcul de la prime d'ancienneté était incorrect (rappel à compter de septembre 2022).

Documents projetés sur écran :

- A quoi sert votre adhésion
- Statistiques (nombre d'adhérents au fil des ans, avec répartition par commune)
- Pyramide des âges

Les rapports de trésorerie sont adoptés à l'unanimité.

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

5 – Questions diverses

Point sur le Comité Directeur

Pas de réélection pour le comité directeur cette année ni de changement dans sa composition. Juste à noter le départ de Stéphanie Mendes qui a démissionné en août 2024 pour des raisons personnelles. Entrée en 2019 elle a occupé les postes de secrétaire, puis secrétaire adjointe et enfin membre du Codir. Merci à elle pour son investissement.

Vient le moment où l'on regarde le bout de ses pieds !!! On vous sollicite pour une candidature afin de venir grossir notre Codir. Vous avez un bon esprit associatif et un peu de votre temps à consacrer, venez apporter votre fraîcheur, vos idées, votre regard nouveau ou juste votre aide pour les manifestations, référents de cours. On vous accueille avec grand plaisir.

2 personnes ont exprimé le souhait de venir nous rejoindre : Elisabeth Coquard qui s'est déjà investi à plusieurs reprises : notre pot de fin d'année, la buvette Sandiculture et aussi lors de nos inscriptions. Laura Jalabert nous rejoint également. Bienvenue à toutes les deux et Merci de venir nous apporter votre aide. Mais où sont les hommes !!!

La parole est donnée à ceux qui souhaitent s'exprimer :

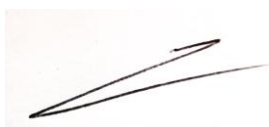
- Isabelle revient sur les problèmes rencontrés lors de ses cours dans la salle des fêtes : froid, saleté,... Elle confirme la suppression de son 2^{ème} cours de Fitball.
- Danielle remercie l'association pour avoir mis en place un contrat « pré-retraite ». Elle réfléchit toujours quant à la suite qu'elle donnera pour l'année prochaine.
- Intervention d'Alexandra :
Un grand merci à l'association pour la diversité de ses cours même si la zumba est du top du top et la bonne humeur de Nathalie permet une fin de journée (le mercredi) très agréable.
Bravo pour les différentes manifestations tout au long de l'année et une mention spéciale à la fête de fin d'année. La présentation des différents cours a permis une très bonne ambiance. A refaire.
- La fête des Ecoles est prévue le samedi 13 juin 2025, à la même date que celle prévue pour l'anniversaire des 50 ans de la GV de Sandillon.
Serait-il possible de changer la date ?
- Depuis plusieurs années, la FFEPGV adresse par mail directement aux adhérents les licences à télécharger.
Il est signalé que certains adhérents n'ont pas reçu de message, mais ceux qui l'ont reçu ont bien réussi à télécharger la licence.
- Il est demandé la mise en place d'un cours de pound qui avait bien plu lors d'une démonstration.

- Si des cours sont proposés le jeudi matin, 5 personnes sont déjà intéressées.
- Une pratiquante du cours de danse country précise que c'est un cours qui demande un peu d'investissement de la part des pratiquants. En effet, il faut être prêt à travailler les chorégraphies afin de les mémoriser.
Elle souligne qu'il faudrait au moins 3 ou 4 cours d'essai avant de s'engager.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 19h43.

Le pot de l'amitié vient conclure agréablement cette assemblée générale.

La Présidente,

A black ink signature, appearing to be 'M. SICAULT', written in a cursive style.

Michèle SICAULT

La Secrétaire,

A blue ink signature, appearing to be 'M. LEROUX', written in a cursive style.

Martine LEROUX